

République Française



Ville de Draguignan

**N°2019-223**

<b>Membres</b>		
<b>Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Membres en exercice</b>	<b>Votants</b>
39	39	35

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ PUBLIC PORTANT RENOUVELLEMENT  
DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET LA POSE DE RÉSEAUX DIVERS  
AU QUARTIER « JARDIN DES PLANTES » À DRAGUIGNAN**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan**

**Séance du 16 décembre 2019**

L'An deux mille dix-neuf et le seize décembre à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCIN, BRIGITTE DUBOUIS, ALAIN HAINAUT, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, STÉPHAN CÉRET, SOPHIE DUFOUR, JEAN-YVES FORT, GRÉGORY LOEW, DANIELLE ADOUX COPIN, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, FRANÇOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, RICHARD TYLINSKI, FRÉDÉRIC MARCEL, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI, AUDREY GIUNCHIGLIA, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN MACKÉ, MARIE-FRANCE PASSAVANT

**PROCURATIONS :**

FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, JENNIFER PAILLAUX à CHRISTINE PRÉMOSELLI, JEAN-JACQUES LION à JEAN-DANIEL SANTONI

**ABSENTS :**

MARC GUILLAUME, MARIE-PAULE DAHOT, OLIVIER AUDIBERT TROIN, VALÉRIA VECCHIO

**Secrétaire de Séance : RICHARD TYLINSKI**

**Publié le :**

**18 DEC. 2019**

**RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO**

Par délibération n° 2019-042 du 25 mars 2019, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché public de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et de pose de réseaux divers au quartier du Jardin des Plantes à Draguignan

Ce marché a été notifié le 11 avril 2019 au groupement Technique d'Exploitation et de Comptage (mandataire) et Colas Midi-Méditerranée sis à La Garde, pour un montant de 932 585,38 € TTC. Les travaux sont actuellement en cours de réalisation.

Cependant, les contraintes pour réduire l'impact sur la circulation et l'encombrement du sous-sol ont conduit à des modifications de largeur de tranchée. Les raccordements sur des réseaux profonds existants, dont la profondeur ne pouvait qu'être estimée, ont nécessité l'exécution de tranchées de profondeur plus importante.

Des traversées d'ouvrages majeurs ont occasionné la mise en place des équipements de soutènement et de protection des fouilles particuliers, impactant le délai d'avancement des travaux.

La signalisation a été renforcée pour prendre en compte les besoins des riverains et permettre une circulation plus fluide.

Le marché initial prévoit la mise en place de réseaux secs pour l'éclairage, pour le réseau de vidéosurveillance, uniquement sur le tronçon du boulevard de la Liberté, soit sur un linéaire de 85 ml. Le maître d'ouvrage a demandé, en cours de chantier, d'étendre la fourniture et la pose de ces réseaux secs sur le boulevard du Jardin des Plantes, soit sur un linéaire de 320 ml supplémentaires.

Pour se faire, de nouveaux prix unitaires doivent être pris en compte et impactent le montant du marché.

N°	Description
PN1	Déviation spécifique demande mairie
PN2	Réfection provisoire en bicouche
PN3	Passage d'ouvrage d'art
PN4	Clôture et portail
PN5	Rabotage sur 20 cm d'épaisseur
PN 6	Fourniture et pose canalisation annelé D600 y compris sablage

Les quantités réelles exécutées appliquées aux prix unitaires du marché entraînent un coût supplémentaire. Le délai d'exécution est prolongé de deux mois pour réaliser les travaux.

Le montant de l'avenant est estimé à 151 502,54 € TTC soit un écart de 16,25 % par rapport au montant initial.

Sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal, l'avenant n° 1 prendra effet à compter de sa date de notification.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché public n° 19.034 portant renouvellement du réseau d'eau potable et la pose de réseaux divers au quartier « Jardin des Plantes » à Draguignan, à intervenir entre la commune de Draguignan et le groupement Technique d'Exploitation et de Comptage (mandataire) et Colas Midi-Méditerranée sis à La Garde, ainsi que tout acte afférent à sa conclusion et son exécution.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

**Par 30 voix Pour ;**

**Par 3 voix Contre (Audrey GIUNCHIGLIA, Alain MACKÉ, Marie-France PASSAVANT) ;**

**Par 2 Abstentions (Jean-Jacques LION, Jean-Daniel SANTONI) ;**

- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché public n° 19.034 portant renouvellement du réseau d'eau potable et la pose de réseaux divers au quartier « Jardin des Plantes » à Draguignan, à intervenir entre la commune de Draguignan et le groupement Technique d'Exploitation et de Comptage (mandataire) et Colas Midi-Méditerranée sis à La Garde, ainsi que tout acte afférent à sa conclusion et son exécution.

Fait à Draguignan, le 16 décembre 2019.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan